

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 29 AVRIL 2026

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Aurélien MEROT

Conseillers en
fonction
15

Présents: Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Marc JUND, Mme Nadine CHOLLEY, Adjoint - M. Francis BACH - M. Olivier BAZILLE - Mme Sophie TSCHIRHART - Mme Séverine SEMAL - Mme Violaine FUETTERER - Mme Laurence KILKA - M. Ugo MORONI - M. Robin HARTMANN - M. Hervé DECOURSIERE - M. Patrick JENNY

Conseillers
présents
14 + 1 procuration

Absent excusé et non représenté : /

Absent : /

A donné procuration : Mme Carole CAVELTI à M. Hervé DECOURSIERE

Mme Priscille BAKAJ a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

5. Mulhouse Alsace Agglomération : Commission Local d'Evaluation des Transferts de Charges

En sa séance du 14 avril 2026, le conseil d'agglomération a approuvé la création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ainsi que le prévoit le code général des impôts.

Il a par ailleurs acté que cette commission serait composée d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par commune membre de Mulhouse Alsace Agglomération.

A la suite du renouvellement du conseil municipal issus des élections du 15 mars 2026, il appartient à chaque conseil municipal de désigner parmi ses membres les représentants de la commune à cette commission.

Il est proposé de désigner Mme Nadine CHOLLEY comme représentant titulaire et Mme Laurence KILKA comme représentant suppléant de la Commune de Bruebach.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **approuve** la désignation de Mme Nadine CHOLLEY comme représentant titulaire et Mme Laurence KILKA comme représentant suppléant de la Commune de Bruebach au sein de la CLECT.

Accusé de réception en préfecture
068-216800557-20260429-DCM_290426_5-DE
Date de réception préfecture : 04/05/2026

- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

BRUEBACH le 30 avril 2026

La Secrétaire de séance,
Priscille BAKAJ



Le Maire,
Aurélien MEROT

